

2022 RAPPORT
D'ACTIVITÉS



ORDRE DE MALTE
LUTTE CONTRE LA LÈPRE
FONDATION CIOMAL

SOMMAIRE

I. MOT DU PRÉSIDENT

II. OBJECTIFS DE LA FONDATION CIOMAL

III. LA MALADIE DE HANSEN

IV. ACTIONS SUR LE TERRAIN

1. Cambodge
2. Brésil
3. Mauritanie

V. RAYONNEMENT INTERNATIONAL

1. Congrès international sur la lèpre à Hyderabad, Inde
2. Congrès européen de dermatologie, Milan
3. Congrès brésilien de léprologie, Vitoria
4. 50ème session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Genève

VI. ACTIONS À GENÈVE

1. Concert de bienfaisance donné par l'Orchestre des Nations
2. Dîner du Cercle des Bienfaiteurs
3. Cuvée CIOMAL 2022

VII. LISTE DES BIENFAITEURS

The infographic features a central circular graphic titled "LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE" (SDG wheel) with 17 segments, each containing a small icon. Surrounding this center are six boxes, each representing one of the 17 SDGs:

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** (No Poverty): Family icon.
- 2 FAIM «ZÉRO»** (Zero Hunger): Bowl of food icon.
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** (Good Health and Well-being): Heart and pulse icon.
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** (Quality Education): Open book icon.
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** (Gender Equality): Gender symbols icon.
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** (Decent Work and Economic Growth): Graph icon.
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** (Partnerships for the Goals): Interlocking hands icon.
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** (Reduced Inequalities): Inequality symbol icon.

Below the SDG wheel, there are three logos:

- Global Partnership for Zero Leprosy**: Logo featuring a stylized green circle.
- Statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social de l'ONU**: Logo for ECOSOC (Economic and Social Council).
- FÉDÉRATION GENEVOISE DE COOPÉRATION**: Logo with the tagline "Mettons le monde en mouvement".

MOT DU PRÉSIDENT

En 2022, les activités du CIOMAL au Cambodge ont continué sans heurts, notamment le dépistage de la maladie et la réadaptation socio-économique, comblant presque entièrement le retard causé par les longs trimestres de la pandémie. Au Brésil, nos actions ont également connu un développement soutenu, non seulement en télémédecine mais également en proposant une nouveauté mondiale aux personnes atteintes de la lèpre : la fabrication de chaussures orthopédiques à l'aide d'imprimantes 3D. Grâce au réseau diplomatique de l'Ordre Souverain de Malte, nous avons également pu apporter notre aide en Mauritanie, où des personnes handicapées par la lèpre ont été assistées par le CIOMAL sur le sol islamique.

En parallèle, nos équipes à Genève ont poursuivi leur travail acharné pour sensibiliser le monde aux ravages continus de la lèpre. Après un magnifique concert donné au printemps par les musiciens de l'Orchestre des Nations, nous avons de nouveau attiré l'attention de la communauté internationale lors du Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour encourager l'accès aux soins de santé des personnes atteintes de la lèpre. Sur le plan médical, nous avons participé à plusieurs congrès internationaux contre la lèpre, tels que le Congrès européen de dermatologie à Milan, le Congrès international sur la lèpre à Hyderabad (Inde) et le Congrès brésilien de léprologie à Vitoria (Brésil). Enfin, nous avons réuni nos plus grands donateurs lors du premier dîner du Cercle des Bienfaiteurs.

Au siège, Mme Lauren Bouvier, qui a travaillé avec beaucoup de cœur pour le CIOMAL pendant quatre ans, a quitté la fondation à l'automne dernier pour prendre de nouvelles responsabilités. Mme Olivia de Villaine lui a succédé au mois

de novembre en apportant son intelligence et son énergie au service de notre belle cause. Nous les remercions du fond du cœur pour leur engagement.

Il est important de noter que la lèpre continue de contaminer près de 200'000 personnes chaque année. Le soutien fidèle et généreux de tous les hommes de bonne volonté envers le CIOMAL est donc infiniment précieux, car il contribue à notre vision d'un monde sans lèpre et nous permet de poursuivre inlassablement, avec ténacité, courage et dévouement, nos actions auprès des personnes malades. Rassemblées et unies, les équipes du CIOMAL apportent depuis 65 ans des soins de qualité irréprochable, dans l'esprit de l'Ordre de Malte, cherchant dans le cœur de ceux qui s'en remettent à nous, le visage de Jésus-Christ.

La générosité matérielle de nos donateurs privés et institutionnels est considérée comme une bénédiction par les bénéficiaires que nos valeureuses équipes ont pu aider. Nous vous encourageons donc à rêver avec nous à un monde sans lèpre, à nous rejoindre et à nous soutenir : <https://touscontrelalepre.ciomal.org/> !

Thierry
Zen Ruffinen
Président





OBJECTIFS DE LA FONDATION CIOMAL

Le CIOMAL est une fondation suisse, reconnue d'utilité publique et basée à Genève. Elle dispose du statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social de l'ONU depuis 2018. Son principal objectif est de lutter contre la lèpre et contre toute forme d'exclusion liée à la maladie ou aux handicaps dans le monde.

Confronté depuis des siècles à la lèpre et ses conséquences médicales et socio-économiques, l'Ordre de Malte n'a cessé de lutter contre cette maladie stigmatisante. Pour contribuer de manière appropriée à son éradication, le CIOMAL a été créé à Genève en 1958. En 1999, il s'est constitué en fondation de droit suisse à but non lucratif, et a pris le nom de Fondation CIOMAL de l'Ordre de Malte (Campagne Internationale de l'Ordre de Malte contre la Lèpre).

Aujourd'hui, la Fondation CIOMAL développe des projets basés sur deux axes fondamentaux :

- **la prévention de la maladie** (prophylaxie et détection précoce)
- **la réhabilitation des personnes guéries**

Pour réaliser ses objectifs, le CIOMAL agit à plusieurs niveaux :

- **les soins médicaux et la réadaptation par la polychimiothérapie**, le traitement de la réaction lépreuse et des conséquences de la maladie, mais aussi les soins thérapeutiques;
- **la prévention des handicaps**, grâce à des formations destinées au personnel de santé et aux personnes atteintes de la lèpre;
- **la détection précoce**, grâce à des campagnes actives de recherche de cas dans les régions les plus touchées;
- **la réadaptation socio-économique des personnes guéries** par le soutien financier aux micro-entreprises, des formations professionnelles, la construction ou rénovation de maisons, des bourses d'études et des aides alimentaires;
- **les campagnes de sensibilisation** visant à arrêter la contagion et à réduire les handicaps lourds ainsi que la stigmatisation des personnes atteintes de la lèpre et de leurs familles.

Au 31 décembre 2022, le Conseil de Fondation était composé de :

Président :

M. Thierry Zen Ruffinen

Trésorier :

Comte Manfredo Radicati di Primeglio

Membres :

Prof. Philippe Jaeger

Dr Laila de Laguiche

Mme Hélène Genillard

M. Raymond Loretan

Mme Verena Vorwerk

Me Charles-Louis Notter

M. Hervé Arot

Comité de Direction :

M. Thierry Zen Ruffinen

Comte Manfredo Radicati di Primeglio

Mme Marie-Axelle Annicchiarico

Responsable des Opérations :

Mme Carole Vann

Responsable du Développement :

Mme Olivia de Villaine



De gauche à droite

Me Charles-Louis Notter • Mme Olivia de Villaine • Mme Verena Vorwerk • Mme Hélène Genillard • Dr Laila de Laguiche • M. Thierry Zen Ruffinen •

M. Hervé Arot • M. Raymond Loretan • Prof. Philippe Jaeger • Comte Manfredo Radicati di Primeglio • Mme Carole Vann • Mme Marie-Axelle Annicchiarico

LA MALADIE DE HANSEN

La maladie de Hansen, plus communément connue sous le nom de lèpre, est une maladie infectieuse chronique causée par le bacille *Mycobacterium leprae* qui affecte le système nerveux périphérique et la peau.

Contagieuse, elle a une période d'incubation de 3 à 30 ans, et les symptômes peuvent parfois apparaître 10 ans après l'infection, ce qui rend le dépistage précoce de la maladie extrêmement difficile. La maladie est fortement liée au niveau de développement d'un pays et se répand plus facilement dans les milieux les plus défavorisés touchés par la pauvreté, le manque d'hygiène et la sous-alimentation.

La lèpre touche près de 200'000 nouveaux cas chaque année, principalement en Asie du Sud-Est, en Afrique et en Amérique du Sud. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les cas diagnostiqués entre 2020 et 2021 s'élèvent à 140'000, mais ces derniers chiffres sont difficiles à valider en raison des restrictions imposées par la pandémie de Covid 19.

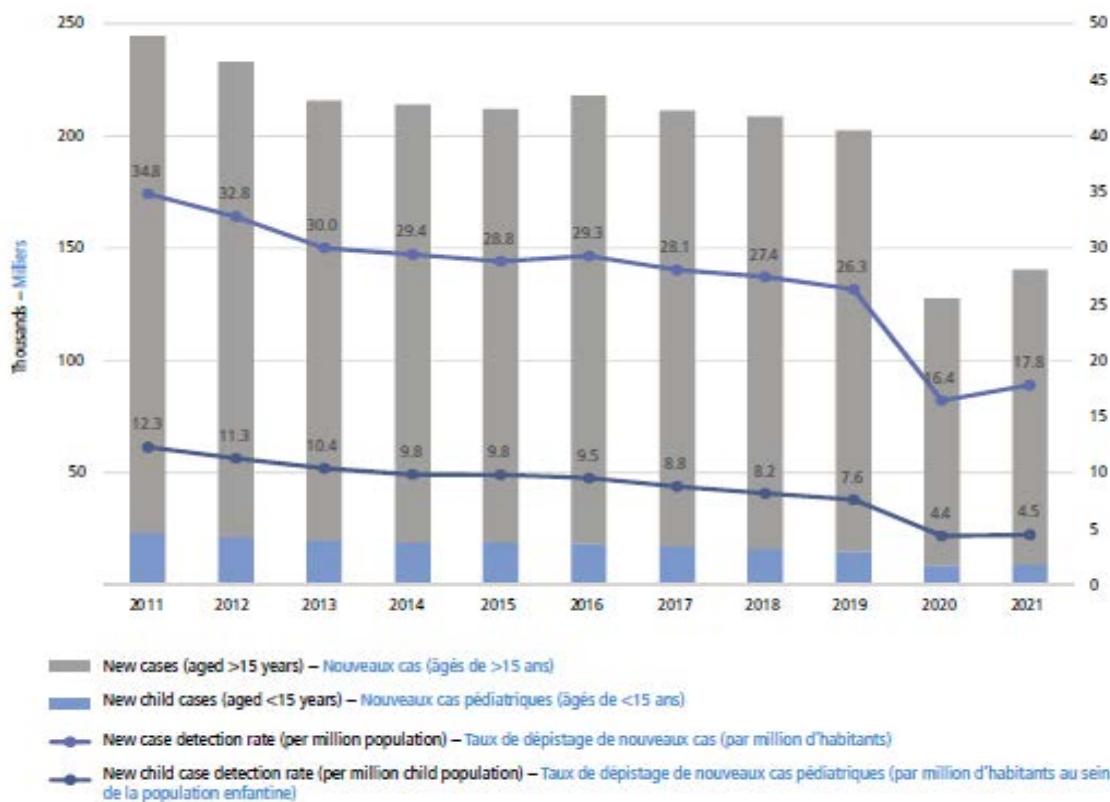


Cambodge, photo d'un bénéficiaire atteint de la lèpre

L'absence de traitement peut entraîner des lésions permanentes de la peau, du système nerveux périphérique, des membres, des yeux, ainsi qu'une perte totale de sensibilité des pieds et des mains.

La lèpre dans le monde ces 10 dernières années.

Tendance du nombre et du taux de nouveaux cas de lèpre détectés dans le monde
(cas adultes et tous les enfants), 2011–2021



Source : OMS

Le traitement est distribué gratuitement par l'OMS avec la prise de trois antibiotiques (polychimiothérapie) sur une durée de 6 à 18 mois. Cependant, dans de nombreux cas, la maladie est diagnostiquée trop tard et entraîne de lourds handicaps. Bien que l'invalidité puisse être améliorée par une chirurgie reconstructive, les familles se retrouvent marquées à jamais, isolées et rejetées.

L'action du CIOMAL reste essentielle pour accompagner ces familles vers une autonomie durable et une réinsertion dans la société, ainsi que dans la détection précoce de la lèpre dans les zones les plus touchées.

1. Cambodge

Le CIOMAL est présent depuis 30 ans au Cambodge, précisément depuis que le premier gouvernement élu a confié à l'Ordre Souverain de Malte le soin de créer le Programme National d'Elimination de la Lèpre après les ravages perpétrés par les Khmers rouges.

Ce programme, en association avec le Ministère de la Santé et le Ministère des Affaires Sociales, des Vétérans et de la Réhabilitation des Jeunes, permet au CIOMAL d'agir à plusieurs niveaux:

Détection précoce

Au cours de l'année 2022, douze campagnes ont été menées dans tout le pays au cours desquelles les équipes du CIOMAL ont visité 954 anciens patients affectés par la lèpre, 1'634 membres de leurs foyers et 8'232 personnes vivant dans leur entourage immédiat.

Au total, 44 nouveaux cas ont été détectés (30 hommes, 8 femmes et 6 enfants de moins de 15 ans).

La diminution des cas recensés s'explique par les raisons suivantes :

- la fusion du programme national de recherche de contacts et la prophylaxie post-exposition à la lèpre - en accord avec les recommandations de l'OMS depuis début 2021- rendant le dépistage plus long ;
- le niveau plus élevé de migration économique en dehors du pays et vers les villes, notamment la capitale ;
- l'efficacité des stratégies de sensibilisation de la communauté et la distribution d'un médicament prophylactique (Rifampicine) aux cas contacts ;
- les restrictions liées à l'épidémie de Covid 19 rendant difficile la visite des équipes dans certaines communautés isolées.

En règle générale, les nouveaux cas de lèpre au Cambodge sont en diminution grâce aux efforts conjoints du Ministère de la Santé, de l'OMS et des partenaires locaux comme le CIOMAL.

Réhabilitation socio-économique

Depuis 2002, la CIOMAL poursuit son projet de réintégration socio-économique en mettant l'accent sur la réinsertion des personnes isolées par la lèpre dans leur communauté. Ce projet se concentre sur divers axes menant à la réintégration des malades dans la société:

- Les bourses d'études sont destinées aux jeunes atteints de la lèpre ou à ceux qui vivent dans une famille dont un membre souffre de la lèpre. Le CIOMAL fournit le matériel d'étude, le logement et la nourriture. L'équipe visite régulièrement les bénéficiaires et assure un suivi avec leurs familles et leurs professeurs. Ce sont 52 étudiants (5 universitaires, 27 élèves du secondaire et 20 élèves du primaire) qui ont bénéficié d'un tel soutien. 15 vélos ont également été distribués aux élèves pour faciliter leurs déplacements aux cours.

- L'activité de « cow-banking » initiée suite à la pandémie de Covid 19 s'est poursuivie avec succès. Le CIOMAL met à disposition des vaches aux Personnes Atteintes par la Lèpre (PAL); après avoir donné naissance à deux veaux en 2 ans, la vache est mise à disposition d'une autre famille touchée par la lèpre. Les veaux deviennent alors la propriété du bénéficiaire. En 2022, 38 vaches ont été ainsi prêtées dans le cadre de cette initiative.



Construction d'un puits pour une famille de bénéficiaires

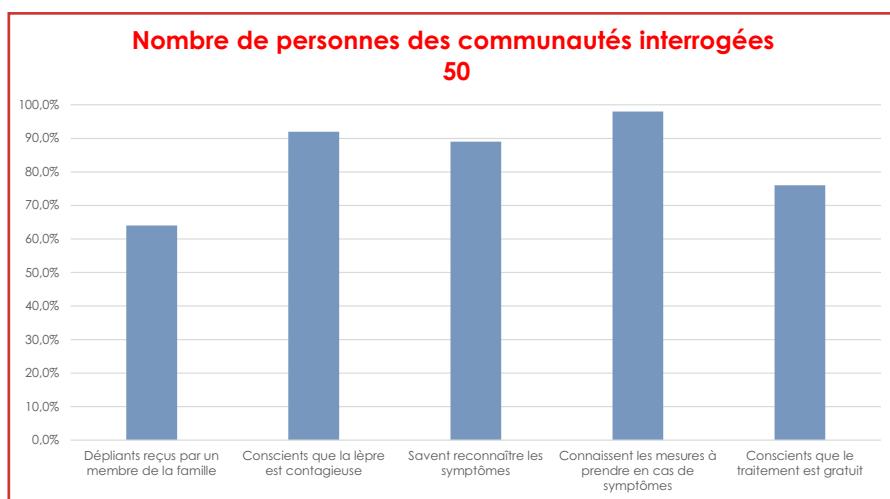
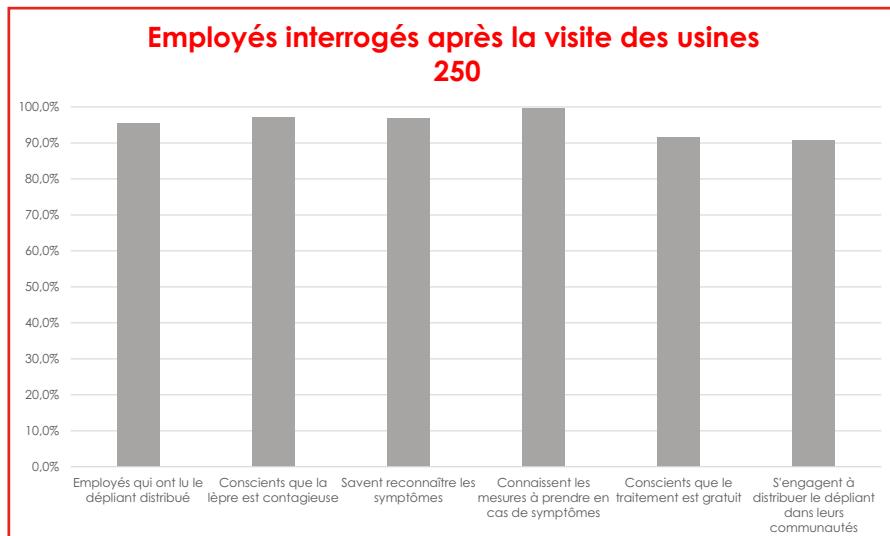
- Construction de puits : l'accès à l'eau étant fondamental, le CIOMAL a pu construire trois puits dans des régions isolées. Par ce biais, les personnes atteintes de la maladie et souffrant d'une mobilité réduite ont vu leur quotidien amélioré. Des filtres à eau rendant l'eau potable ont été installés pour 37 familles.
- Construction de toilettes : 9 toilettes ont été fournies.
- Situations d'urgence : le CIOMAL est intervenu en urgence avec une aide alimentaire auprès de 18 personnes atteintes de la lèpre parmi les plus démunies.

Campagnes de sensibilisation

L'objectif de la sensibilisation est de reconnaître les premiers signes et symptômes de la lèpre, d'informer les populations sur les complications et le traitement afin d'en réduire la transmission ainsi que les invalidités qui peuvent en résulter. Les campagnes de sensibilisation permettent également d'informer les personnes affectées par la lèpre sur les services du KKLRC (centre de réhabilitation de la lèpre de Kien Khleang) et d'accroître la connaissance de la maladie afin de réduire la stigmatisation dans les communautés.

En 2022, l'équipe du CIOMAL, accompagnée par le personnel du Ministère des Affaires Sociales, des Vétérans et de la Réhabilitation des Jeunes et du Programme National d'Elimination de la Lèpre a mené des actions de sensibilisation dans 18 usines de confection dans les provinces de Takeo et Kampong Speu, permettant de rencontrer 41'275 ouvrières.

Le CIOMAL a également visité 280 familles dans 85 villages de 18 provinces pour conduire des activités de sensibilisation.



Renforcement des capacités / formations

Un traitement approprié des plaies, l'usage des appareils d'assistance et d'autres techniques préventives peuvent aider les malades de la lèpre à gérer leurs déficiences et éviter qu'elles ne s'aggravent.

En 2022, 280 personnes atteintes de la lèpre et 428 ménages ont été formés à l'auto-soin, à la prévention des plaies et des blessures.

En parallèle, 88 membres de l'Association ont suivi différentes formations sur le plan du travail, du réseautage et de l'organisation.

Les équipes du CIOMAL ont quant à elles reçu une formation sur l'apprentissage de l'anglais et une autre sur la communication et le développement de sites web. La formation des assistants orthopédiques s'est poursuivie en 2022 (13 paires de chaussures orthopédiques, 12 sandales orthopédiques, 26 paires pour pieds bots).

En 2022, 834 membres des services de santé ont bénéficié d'un renforcement des capacités en matière de sensibilisation à la lèpre.

Activité	Impact	Bénéficiaires directs et indirects
12 campagnes de recherche active/traçage	Prévention et détection précoce	10'820
18 campagnes de sensibilisation	Prévention - Information	41'275
Bourses d'études	Éducation et formation / autonomie	52
Prêts pour des micro entreprises	Autonomie financière	38
Construction de sanitaires	Urgence sanitaire	9
Construction / rénovation de maisons	Protection et réinsertion sociale	7
Forage de puits	Accès à l'eau / hygiène	3
Distribution de filtres à eau	Accès à l'eau potable	37
Aide alimentaire	Situation d'urgence	18
Formations à l'auto-soin	Autonomie	428
Formations pour les personnes atteintes de la lèpre	Apprentissage / réseautage / autonomie	88
Formations pour les collaborateurs	Renforcement des capacités et des compétences	834

Coût d'un puits :
entre 500 et 950 USD en fonction de la région

Coût d'une maison :
en moyenne 3'500 USD



Campagnes de sensibilisation dans les usines textiles



Campagnes de recherche active dans les villages

Autres activités

• Le 2ème congrès de la Cambodia Association of Hansen People with Disability (CADH) s'est tenu le 17 juin 2022 dans la ville de Kampong Cham sous le thème de l'établissement du réseau de l'association à l'échelle nationale. Plus de 130 participants - 69 personnes handicapées de 25 provinces, 41 personnes atteintes de la lèpre du village de Traeung et 20 partenaires - ont assisté à cet évènement.

• Les membres de la CADH ont participé à diverses réunions et ateliers en marge de la préparation du congrès de l'Asia Pacific Community-Based Inclusive Development (CBID), des 12e Jeux Paralympiques et des 32e Jeux d'Asie du Sud-Est qui se tiennent à Phnom Penh en 2023. Elles étaient également présentes au Disability Action Council au Ministère des Affaires Sociales, des Vétérans et de la Réhabilitation de la jeunesse lors de la Journée mondiale des personnes handicapées.



Accès à l'eau pour une famille affectée par la maladie

- La journée mondiale contre la lèpre a été célébrée le 27 janvier dans le village de Traeung, Kampong Cham, avec la participation de 52 personnes atteintes de la lèpre. A cette occasion, le CIOMAL a fourni 50kg de riz à chaque personne.
- La Journée mondiale des personnes handicapées a été célébrée le 3 décembre à Koh Pich (près de Phnom Penh), avec la participation de 69 personnes atteintes de la lèpre.



Cow-banking pour une famille de bénéficiaires

2. Brésil

En 2021, l'OMS a recensé 18'318 nouveaux cas de lèpre, faisant du Brésil le deuxième pays le plus endémique derrière l'Inde. La prévalence de cas était de 22'426 personnes sur la période.

La région la plus touchée est le Mato Grosso, classée comme hyper endémique avec 15% de cas diagnostiqués.

Le CIOMAL, en partenariat avec l'institut Alliance Against Leprosy (AAL), dont le siège se trouve à Curitiba, axe ses efforts sur le transfert de compétences et la formation à de nouvelles technologies afin d'endiguer la maladie. En 2022, quatre projets d'envergure ont été menés :

Les chaussures 3D

Initié en 2021, ce projet pilote a permis de concevoir les premières chaussures adaptées imprimées numériquement en 3D et destinées à des malades ayant gardé des stigmates de la maladie (membres touchés, ulcères, plaies).



Coût d'une paire: 250 USD tous frais payés (rendez-vous + envoi dans les 10 jours)

Elles permettent de remplacer les chaussures orthopédiques classiques, souvent disgracieuses et dont le poids (2kg par paire) déclenche des problèmes physiques ultérieurs (notamment aux hanches). En partenariat avec AAL au Brésil, le CIOMAL s'est associé au fabricant « Pés Sem Dor », une société présente dans toutes les capitales des États brésiliens : les pieds des patients sont scannés pour ajuster mieux les mesures, la chaussure est modélisée sur ordinateur puis produite sur une imprimante 3D.

Grâce à ces chaussures, les ulcères cicatrisent plus rapidement et guérissent. Les malades gagnent en autonomie et en estime de soi. La paire de chaussures, confortable et esthétique, ne pèse que 500g, poids habituel d'une paire de chaussures.

En 2022, 10 patients volontaires ont pu bénéficier de ce projet pilote et retrouver une mobilité. Devant le succès rencontré, le projet est aujourd'hui acté et validé et nous cherchons activement des financements pour élargir le nombre de bénéficiaires.

Projet TECHansen

Ce projet vise à récolter des dons de matériel ergonomique destiné aux patients ayant des séquelles de la lèpre. En octobre 2022, il a permis de fournir plus de 2000 outils d'assistance qui ont été distribués à plus de 300 patients dans 17 États brésiliens (le pays en dénombrant 25 au total). Nous sommes fiers d'annoncer que ce projet a été primé par le Ministère de la Santé en décembre 2022 comme l'un des trois meilleurs projets (sur 52) de prise en charge de la lèpre au Brésil.

Ateliers de chaussures dans le Mato Grosso

Trois ateliers complets ont été réalisés avec une équipe multidisciplinaire formée par le Dr Susilène Tonelli Nardi, ergothérapeute et consultante pour AAL. Ces cours théoriques et pratiques d'une durée de 12 heures sont offerts et suivis par des contrôles bimensuels de cas cliniques présentés par des professionnels du projet.



Les bénéficiaires de chaussures 3D

Télémédecine

La plateforme de télémédecine, approuvée par le Conseil fédéral de Médecine du Brésil, est en fonctionnement depuis janvier 2023. Elle permet à des patients de pouvoir consulter à distance des professionnels de la santé spécialisés dans la maladie de Hansen. Cette plateforme a pour but de faciliter la détection de nouveaux cas et de prodiguer des diagnostics ainsi que des conseils thérapeutiques. Dans le Mato Grosso, 8 villes se sont déjà inscrites et suivront pendant 6 mois le projet pilote.

3. Mauritanie

Selon les statistiques officielles du pays, 320 personnes sont diagnostiquées chaque année en Mauritanie et plus particulièrement dans la région de Nouakchott.

Bien que les chiffres ne soient pas vérifiés, par le manque de recensement et de personnel qualifié sur le terrain, ils sont suffisamment alarmants pour que le CIOMAL ait décidé de s'impliquer dans des projets de réinsertion socio-économique en partenariat avec l'Association Mauritanienne Pour les Handicapés de la Lèpre (AMPHL).

L'AMPHL est membre fondateur de la Fédération des associations des handicapés qui réunit près de 43 associations à travers le pays.

Boutiques marchandes

Ce projet initié en 2022 par le Prof. Francis Chaise, chirurgien pour l'Ordre de Malte France, a permis la construction de trois boutiques marchandes dont le revenu locatif sert à subvenir aux besoins de familles démunies et atteintes de la lèpre. Situées à l'est de la ville de Nouakchott, les échoppes ont été inaugurées le 29 janvier 2023, jour de la Journée Mondiale contre la Lèpre.

Le loyer de ces boutiques permet de subvenir aux besoins de 4 familles tandis que 20% des fonds récoltés seront versés à l'AMPHL pour la supervision des lieux.

Coût de construction d'une boutique:
4'500 euros • Valeur locative : 200 euros

Impact :
aide d'urgence pour 4 familles atteintes par la lèpre

Journée mondiale contre la lèpre

La cérémonie de la 70e Journée Mondiale des malades de la Lèpre, organisée par l'AMPHL, s'est tenue sur le parking appartenant à l'Association en janvier 2023. La télévision mauritanienne a pu interviewer S.E. l'Ambassadeur Karl de Mandat Grancey qui a remercié le CIOMAL pour le financement des boutiques appartenant à l'AMPHL. En présence du secrétaire général du Ministère de la Santé du Whali, le Prof. Francis Chaise, le maire de l'arrondissement, ainsi que différentes personnalités et familles de lépreux, cette journée a permis l'inauguration des trois boutiques ainsi que la distribution de sacs de riz et de bouteilles d'huile aux malades.



Photo officielle lors de l'inauguration. Mme Carole Vann (2ème depuis la gauche) pour le CIOMAL

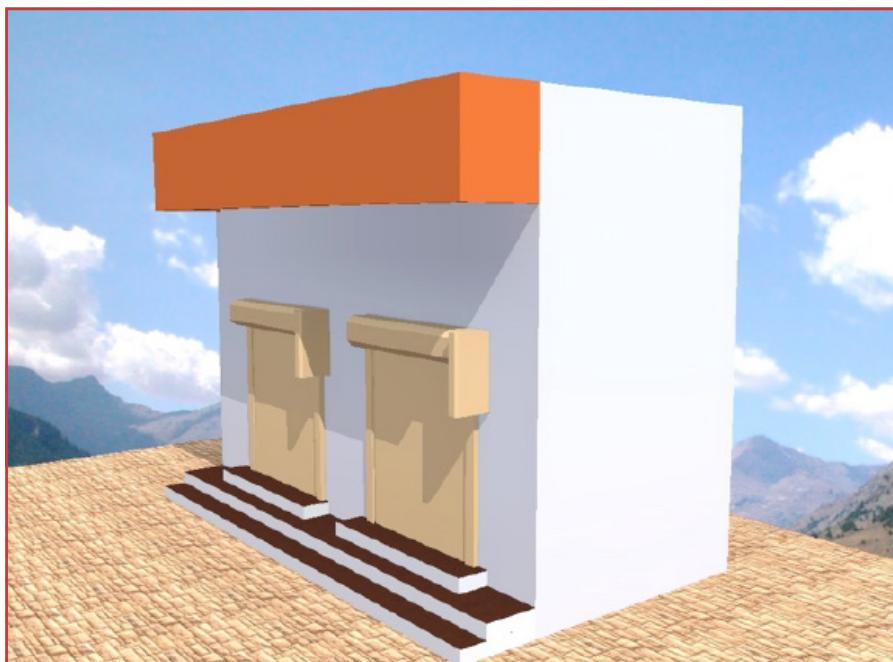


Image générée par ordinateur des futures boutiques



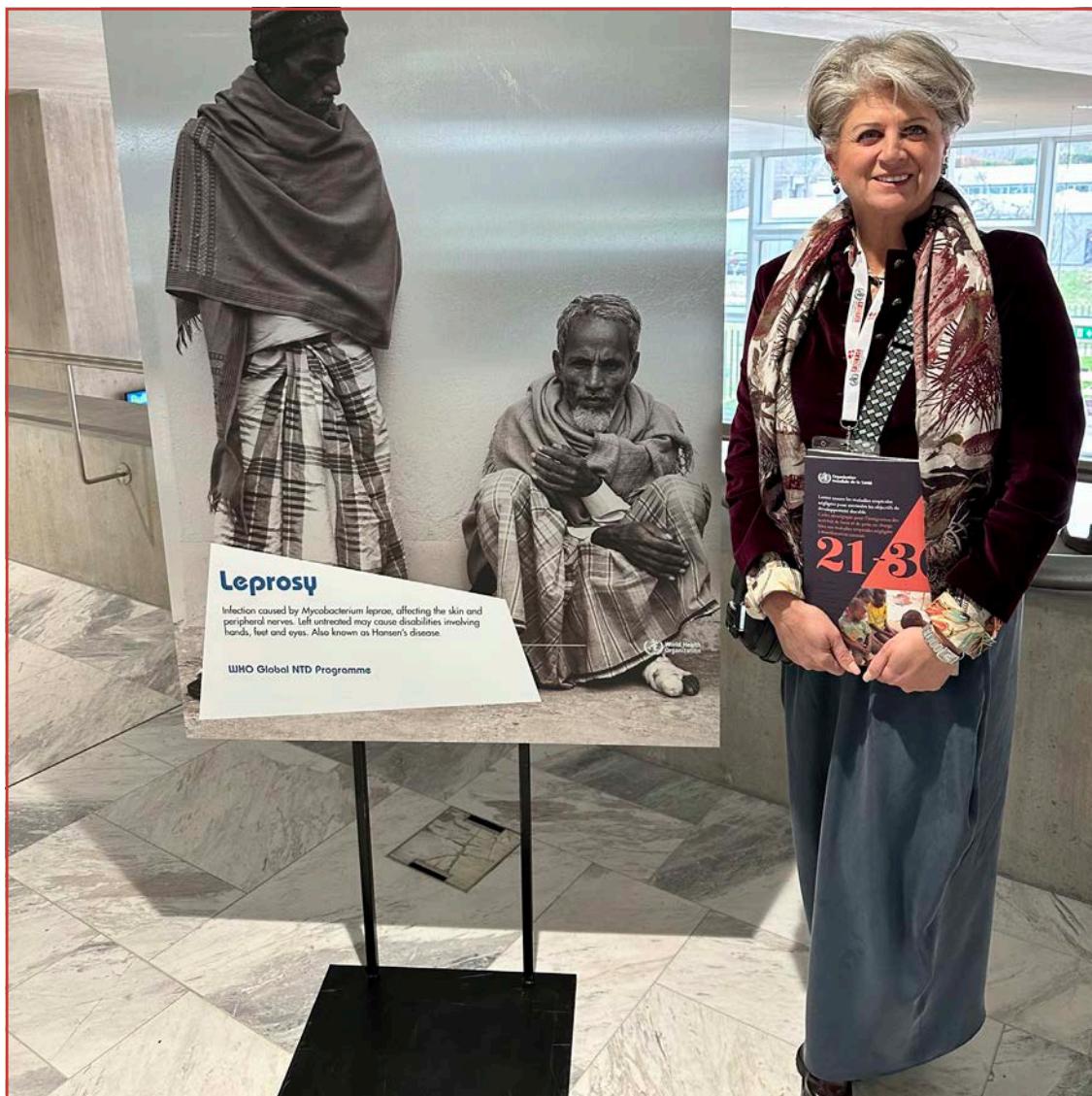
Visite médicale d'une famille de bénéficiaires

1. Congrès international sur la lèpre à Hyderabad, Inde

Le 21ème Congrès international sur la lèpre (International Leprosy Congress) s'est tenu à Hyderabad en Inde du 8 au 11 novembre 2022. Il a rassemblé les meilleurs experts mondiaux pour discuter des dernières avancées dans la recherche, des protocoles, des nouvelles technologies et du traitement de la maladie. Cette édition a réuni 56 pays et plus de 1'000 participants en présentiel et 500 en mode virtuel.

Le CIOMAL, avec le parrainage de notre partenaire brésilien (AAL) a apporté plusieurs contributions. La Dr Laila de Laguiche, fondatrice de AAL et membre du Conseil de Fondation du CIOMAL, a présenté en exclusivité mondiale une révolution technologique : les chaussures adaptées et imprimées en 3D pour les personnes dont les membres ont été touchés.

Ce congrès a permis la rencontre de grands noms de la science internationale et l'échange d'avancées technologiques pour lutter contre la maladie.



Dr Laila
de Laguiche,
léprologue et
membre
du Conseil de
Fondation

2. Congrès européen de dermatologie, Milan

Le 31ème Congrès européen de dermatologie et de vénérologie s'est tenu à Milan du 7 au 10 septembre 2022. Considéré comme le plus grand événement européen de dermatologie, ce sont près de 600 intervenants répartis en 170 sessions qui ont abordé les différentes thématiques liées aux soins des patients. Cette expérience a permis aux représentants du CIOMAL de rencontrer de nombreux chercheurs, de collaborer sur des projets futurs et d'établir un large réseau.

Le programme, qui couvrait plus de 50 sujets d'actualité, a permis de renouer avec des experts dans le domaine de la lèpre et de favoriser une véritable collaboration scientifique. Il a également contribué au rayonnement de la Fondation CIOMAL auprès d'autres ONG.

3. Congrès brésilien de léprologie, Vitoria

Le 16ème Congrès brésilien de léprologie, qui s'est tenu à Vitoria, dans l'État de l'Espírito Santo au Brésil du 7 au 10 décembre, a été parrainé par la Société brésilienne de Léprologie et soutenu par des organisations non gouvernementales telles que Alliance Against Leprosy et la Fondation CIOMAL.

Pour la première fois en présentiel depuis le début de la pandémie de Covid 19, le Congrès a réuni de nombreux intervenants. AAL en partenariat avec le CIOMAL a organisé une session interactive appelée « Lunch-Box TECHansen » au cours de laquelle le projet Action TECHansen a été présenté, qui vise à faire don d'outils d'assistance aux patients atteints de handicaps physiques dus à la lèpre.

La Dr Laila de Laguiche a également mis en évidence le projet de coopération avec l'État du Mato Grosso, qui se concentre sur les ateliers de chaussures adaptées pour les personnes atteintes de lèpre.

4. 50ème session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Genève

Le 20 juin 2022, Mme Marie-Axelle Annicchiarico, membre de la direction de la Fondation CIOMAL a pris la parole lors de la 50ème session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

A cette occasion, elle a souligné l'importance pour les États souverains de s'engager davantage dans la mise en œuvre de structures adéquates de santé pour les personnes touchées par la lèpre et leurs familles. Elle a également encouragé les États à mettre en place un conseil consultatif permanent au sein duquel les délégués des personnes touchées par la lèpre ou d'autres maladies tropicales négligées représentant des associations ou des ONG locales, devraient être inclus.

Cette intervention a permis de sensibiliser le public à l'importance d'intégrer dans les processus décisionnels des États une concertation avec les personnes sur le terrain, au cœur de la problématique, pour une solution durable et pérenne.

1. Concert de bienfaisance donné par l'Orchestre des Nations, Genève

Le 10 mai 2022, la Fondation CIOMAL a convié au Palais de l'Athénée ses amis et bienfaiteurs à un concert de bienfaisance donné par l'Orchestre des Nations. Son fondateur et directeur Antoine Marguier a rappelé la vocation internationale et humanitaire de l'orchestre constitué exclusivement d'artistes amateurs de haut niveau. 12 solistes se sont produits autour d'un programme d'œuvres de W.A. Mozart, K.J. Lipinski, A. Jolivet et A. Dvorak.

Ces moments exceptionnels ont permis de tisser des liens d'amitié entre la Fondation et l'Orchestre des Nations qui fêtait ses dix ans d'existence. La Dr Laila de Laguiche a présenté au public les premiers succès du partenariat entre Alliance Against Leprosy et la Fondation CIOMAL dans la lutte contre la lèpre.

Nous exprimons toute notre gratitude aux musiciens et à leur directeur qui ont donné généreusement de leur temps pour la mise sur pied et la tenue de ce concert.



L'Orchestre des Nations en concert

2. Dîner du Cercle des Bienfaiteurs, Genève

Le premier dîner du Cercle des Bienfaiteurs du CIOMAL s'est tenu le 30 novembre 2022 au Cercle de la Terrasse à Genève, afin de réunir les généreux donateurs privés et institutionnels qui n'ont cessé de soutenir financièrement le CIOMAL depuis sa création en 1958.

En présence de représentants de l'Ordre Souverain de Malte et d'anciens Présidents du CIOMAL de nombreux donateurs et amis de la Fondation ont pu se rencontrer et échanger autour d'un délicieux dîner d'automne. A cette occasion, les dernières activités de la Fondation au Brésil ont été présentées par la Dr Laila de Laguiche et plus particulièrement les outils d'assistance TECHansen et les chaussures imprimées en 3D.

La soirée s'est prolongée tard dans la nuit et au regard de l'enthousiasme général, l'édition sera renouvelée l'année prochaine.

3. Cuvée CIOMAL 2022

Dans la tradition des années précédentes, nous avons réédité notre cuvée CIOMAL.

En 2022, nous avons collaboré avec le domaine des Ménades à Anières, vignoble familial situé sur la rive gauche du Léman et proposé un Corès rouge (assemblage de trois cépages Gamaret, Garanoir et Merlot) en format Magnum.

Comme les années précédentes, notre cuvée a rencontré un franc succès avec les viandes rouges, les grillades et le gibier !



Les producteurs de la cuvée CIOMAL 2022, Vincent et Alain Jacquier



Vélo pour un élève boursier



Fabrication de semelles orthopédiques sur mesure



Un étudiant en pleine révision



Restauration d'une maison pour une famille de bénéficiaires

Privés

- M. et Mme Christian Adam-Adler
- M. Danilo Albertini
- Mme Geneviève Allimann
- M. Jean-Pierre Amann
- Mme Ursula Ammann-Schaerer
- Mme Marielle André
- M. Hans-Rudolf Annen-Schelbert
- M. et Mme Jean-Marc Annicchiarico
- M. et Mme Hervé Arot
- Mme Charlotte Aubaret-Schumacher
- Mme Barbara Audrin-Tessier
- M. Guido Augsburger Vivian
- Mme Ignès Barchi
- M. et Mme Max Barouch
- M. Marc-André Baschy
- M. Gérald Bays
- Mme Monique Bédert
- M. Tiziano Belloni
- M. et Mme Pierre Béné
- Mme Florine Beney
- M. et Mme Claude Berney
- Mme Valeria Bertarelli
- M. le Curé Léonard Bertelletto
- M. Virgilio Bertoli
- M. Carlo Antonio Bertolo
- M. André Besse
- M. Jean-Luc Bettin
- Mme Jacqueline Bettin-de Reyff
- Mme Annamarie Biber
- M. Franco Binda
- M. Damiano Binzoni
- M. Franz Bircher
- Mme Anne Blankart de Palezieux
- M. Josef Blätter
- Mme Graziella Boggini
- Mme Andrée Boillat
- M. et Mme Olivier Boillat-Baumeler
- Mlle Andrée Boillod
- M. Jacques Boissonnas
- M. Yves Bordier
- M. Géo Borgeat
- M. et Mme Roland Bötschi
- M. Giuseppe Botte
- M. Jacques Bouillot
- M. Ignace Boutellier
- M. Jean-Marc Bovio
- M. Claudio Braglia
- M. Ettore Brenni
- Mme Christa Brenninkmeijer-Horten
- Mme Vania Bromfman-Fatio Rolemburg
- M. Giovanni Brullo
- M. Richard Brun
- Mme Magda Brunella
- Mme Coralie Brunner
- M. et Mme Olivier Burckhardt
- M. et Mme Laurent Burri-Lopez
- Mme Monica Buzzi
- Mme Ada Calame
- M. Mario Calgagno-Sertori
- Mme Anita Campana
- M. Giovanni Canova
- M. et Mme Claude Cantatore
- M. Andrea Cavallini
- M. et Mme Jacques Chamay
- Comtesse Marie-Pauline Chandon-Moët
- M. Arsène Chaney
- M. et Mme Edmond Charbonnaz
- M. Bruno Charriere
- M. et Mme Angelantonio Ciarleglio
- M. l'Abbé Benoît-Marie Clément
- Mme Janet Coleman
- M. Giuseppe Comotti
- M. l'Abbé Jean-Pierre Courtois
- Mme Simone Crelier
- M. Massimiliano Cremasco
- Mme Hélène Croisy
- LL. AA. SS. le Duc et la Duchesse d'Arenberg
- Mme Hélène d'Avout d'Auerstaedt
- M. et Mme François-Guibert d'Hespel
- Mme Teresa Damiano
- M. Pierre Darbelley
- M. et Mme Arthur Dauchez
- Mme Bruno de Boccard
- Comtesse Florence de Bretagne
- M. et Mme René de Gautard
- M. Matthieu de Kalbermatten
- Comte et Comtesse Paul de La Rochefoucauld
- Comtesse Laila de Laguiche
- Mme Brigitte de Mandato
- M. Jules de Preux
- Mme Michèle de Preux
- M. et Mme Etienne de Rham
- Mme Anne de Riedmatten
- Comtesse Maria-Claudia de Saint-Périer
- Comte et Comtesse Thomas de Saint-Seine
- M. et Mme Thierry de Sepibus
- Mme Dorit de Sepibus
- Mme Danielle de Techtermann
- Comte Guillaume de Toulouse-Lautrec
- M. et Mme Eric de Weck
- M. Jean-Baptiste de Weck
- M. Philippe de Werra
- M. Édouard de Yturbe
- Mme Yolande de Ziegler
- Mme Susanna Deidda
- M. Graziano Del Fante

LISTE DES BIENFAITEURS

- M. Lino della Casa
- M. et Mme Guy Demole
- M. Luc Denis-Rossier
- Mme Maria Derber
- Mme Alexandrine Déro
- Mme Christiane Deruaz
- M. Luc Desjacques
- M. et Mme Laurent Develle
- M. Michel Ditishem
- M. Antun Divic
- M. François Dominique Dominicé
- Mme Françoise Donzallaz
- Mme Hélène Dubuis
- M. Gustave Duc-Bonvin
- Mme Manon Duez
- M. Anselme Dumas
- M. Olivier Dumont
- M. Gilles Dumoulin
- M. Dominique Dunant
- Mme Colette Dupertuis
- M. le Curé F. Dupraz
- Mme Claire-Lise Dupraz
- M. Cyril Duval
- M. et Mme Carl Elsener
- M. Michel Emery
- Mme Gilberte Emmenegger
- M. Rudolf Eng
- M. Samuel Engeli
- Mme Colette Erard-Lenweiter
- Mme Charlotte Ernoult
- Mme Anna Ernst
- M. Jakob Etter
- M. et Mme André Evalet
- M. et Mme Jean-Pierre Fache
- M. Jean-Claude Faes-Hernandez
- Mme Jeanne Falconi
- M. H - J. Fardel
- M. Albert Fässler
- M. Eddy Favre
- M. Michel Favre
- Mme Olive Fehr
- M. Leandro Ferrari
- Mme Irene Ferrazzini
- M. Marco Ferrazzini
- M. Giovanni Fetz-Bianchi
- Mme Verena Feusi
- M. Simone Fiocchetta
- M. Nicolas Fleury
- Révérend Père Michel Fontaine
- Mme Chiara Fontana Rossetti
- M. Jean-Charles Forgnone
- Mme Antida Forni
- M. Henry Fournier
- M. Régis Fraissinet
- M. Alexander-James Fraser
of Strichen and Moniack
- M. Theddy Frener-Bachmann
- M. Alberto Frigerio
- Mme Araminta Frosio
- M. Patrick Fuchs
- M. Fritz Fuhrer
- M. André Furrer
- Mme Marie-Thérèse Gachet
- Mme Noelle Gaere
- Mme Michelle Gaillard
- Mme Clelia Gamba
- Mme Marie-Claude Gaudin
- Mme Isabelle Gay
- M. Eric Genoud
- Mme Danielle Gerlitz
- M. Libero Gerosa
- M. et Mme Marco Gianetta
- M. et Mme Alois Gilli-Fontana
- M. Felice Giocomazzi
- Mme Pia Giossi
- Dr Didier Giroud
- Mme Hedwig Gisler
- M. Jacques Giuriani
- M. Josef Glaus
- Mme Irene Gnos
- M. Jean Gombo
- Mme Anna Grabowski
- Mme Marina Grisel
- M. Vladimir Grlica
- Mme Patricia Gross
- Mme Lilianne Grossen
- Mme Anne Elizabeth Gudefin
- Mme Viviane Guerdan
- Mme Marie-Françoise Guillermin
- M. et Mme P. Guinet
- Mme Astrid Guisolan-Riedo
- M. Pierre Guthäuser
- Mme Eliane Gygi
- M. Erich Haag
- M. et Mme Paul Haering
- M. et Mme Emmanuel Hamoir-Barberini
- M. et Mme Jean-Baptiste Henry
de Diesbach
- M. et Mme Werner Hilber
- M. Paulus Hipp
- M. Jacques Hirt
- M. et Mme Edouard Hollmuller
- Mme Tina Huber-Purtschert
- Mme Margrit Imboden
- Mme Françoise Imhoff
- Prof. et Mme Philippe Jaeger
- M. Jean-Pierre Jaquet
- M. Andreas Jaross
- Mme Nicole Jenny
- M. Paul Jordan
- M. Alain Jornod
- Mme Sylvie Jourdan
- M. Jean Jungo-Gfeller
- Mme Deirdre Justafré

- Mme Verena Kaech-Uebelhart
- M. Olivier Kaisin
- Mme Françoise Karlen
- M. Hans-Ulrich Kasper
- Mme E. Kistler-Ruoss
- M. Peter Kistler-Spörri
- M. Anton Knobel-Reichmuth
- M. et Mme David Koch
- Mme Denise Kormann
- M. Alphonse Kornmayer
- Mme Elisabeth Koutaisoff
- M. Günther Kross
- M. et Mme Nicolas Kuonen - d'Hespel
- M. Jean Paul Kurmann
- M. Bernard Lambert-Bossel
- M. et Mme Bertrand Lanxade
- M. et Mme Pierre Laugeri
- Mme Wally Lepori
- Mme Jacqueline Lettner-Tardy
- M. Fabien Liegeois
- Mme Orsolya Longoni
- Mme Romaine Lorenz
- M. Raymond Loretan
- M. Alberto Lucchini
- M. et Mme Ernst Lüchinger
- M. Daniel Macherel
- M. Gilbert Maillard
- Mme Maryvonne Maitre
- M. Pierre Marchioni
- M. Jean-Paul Marmy
- M. Eligio Martelletti
- Mme Esther Martin
- M. Hanspeter Marty
- Mme Maria Antonietta Mattai
- Mme Marie-Hélène Maudry
- M. Olivier May
- M. Gustave Membrez
- M. Jérôme Menoni
- M. Patrizio Merciai
- M. Daniel Michard
- Mme Anne Milani
- Mme Jacqueline Modoux
- Mme Rosalia Molteni
- Mme Daisy Mondonico
- M. Philippe Montavon
- M. Alfredo Moor
- M. Luciano Morello
- Mme Gabrielle Moser
- Mme Janine Mouchet
- M. et Mme Hansruedi Müehlebach
- Mme Anne-Marie Müller-Marty
- M. et Mme Hansruedi Murer
- M. Jean-Pierre Naz
- Mme Micheline Negri
- Mme Anne-Marie Nicolazzi
- M. et Mme Jean-Claude Nicole
- M. l'Abbé G. Noirat
- Mme Anne-Marie Nonnenmacher
- Mme Florence Notter
- Mme Heidi Oester
- M. Patrice Ometz
- M. Günthard Orgelmeister
- M. et Mme Piergiorgio Pagnamenta
- M. Pierluigi Paioni
- M. David Alberto Passoni
- M. Alfred Pauli
- Dr Denise Pazeller
- M. Diego Pedimina
- Mme Elena Pellandini
- Mme Elisabeth Pellissier
- M. Julio-Daniel Penelas
- M. Stefan Perczel
- M. et Mme Jean-Claude Perler
- Dr Béatrice Perret
- Mme Arlette Perrin
- M. Henri Perroud
- M. Francis Petermann
- M. Didier Philippe
- Mme Anne-Lise Pieren
- Mme Odile Pignat
- M. André Pillonel
- Mme Sylvie Pingeon
- Mme Marie-Paule Pitteloud
- M. Raymond Pittet
- M. Johann Planzer-Walker
- M. Claude Plattei
- M. et Mme Jörg Posselt
- M. Jan Potworowski
- Mme Ruth Pralong
- Mme Liliane Prins
- M. Patrick Progin
- Mme Anne-Marie Prost
- M. Otto Pürro-Raemy
- Mme Gabrielle Radacineanu
- Comte Federico Radicati di Primeglio
- Comte Manfredo Radicati di Primeglio
- M. Lucio Realini
- M. et Mme Oliver Reiche
- M. Jean-Philippe Rentsch
- M. Roger Revaclier
- Mme Monique Riat
- M. Daniel Rigolet
- M. Xavier Robinot
- Mme Françoise Roch
- M. Pierre Rochat
- Mme Marie-Alix Roesle
- M. David Romano
- M. Michel Roulin
- M. Michael Rowe
- Mme Clara Rubatto
- M. Hans-Klaus Rummler
- M. et Mme Henri-Alain Sabbah
- Mme Florence Saillen
- M. et Mme Jean-Michel Saillen

LISTE DES BIENFAITEURS

- Mme Zina Sakka
- M. Michel Sandoz
- M. Boris Sangiorgio
- Mme Elisabetta Sartore
- Mme Maria Sabina Sassoli de Bianchi
- M. Adelrich Schelbert
- M. Hans Schelbert-Betschart
- M. Herbert Schmid
- M. Rudolfo Tecla Sacha Schmid
- Mme Rita Schmid-Marty
- M. et Mme Robert Schmidig-Gwerder
- M. Hans Schnetzler
- Mme Bernadette Schneuwly
- Mme Edmée Schnydrig
- M. et Mme Bernard Schuler
- Dr Giancarlo Sciandra
- M. et Mme Rudolf Seiler
- M. et Mme Rocco Semeraro
- M. et Mme Patrick Seriot
- M. et Mme Pius Siffert
- M. André Solaro
- Mme Nelly Sommerauer
- M. Francis Spicher Francis
- Marquise Benedetta Spinola
- Mme Carole Stankovic Helou
- M. Pierre-André Staudenmann
- Mme Marlène Stauffer
- M. et Mme Renato Steiger
- Mme Giovanna Steinmann
- M. et Mme Mark Stewart
- Baron et Baronne Joseph Stipsicz
- Mme Hélène Sulzer
- M. Brian Suter
- M. John Svalander
- M. Luc Szynalski
- M. Henderik Tasman Wigger
- Mme Anne-Laure Teroni
- M. Pierre Tetard
- M. Jean Theubet
- M. et Mme Hans Thurnherr
- Mme Charlotte Tinguely
- M. l'Ambassadeur Jean-Philippe Tissières
- M. Arturo Togni
- Mme Marie-Françoise Tomasi
- M. Roger Torche
- M. Maurice Tornay
- M. et Mme Robert Trezza
- M. et Mme Gérard Turrettini
- Mme Licia Valentinuzzi
- M. François Vallat
- Baron Oliver van Lamsweerde
- M. et Mme Ludowijk van Moorsel
- M. Jan Jacob van Troostenburg
de Bruyn
- M. Jean-Baptiste Varrin
- M. François Velen
- M. Jean-François Vielliard
- Mme Jacqueline Vincent
- M. Oscar Viscio
- M. Allan Visintainer
- Mme Marie-Anne Vizoso
- M. Tamara Vogt Nuila
- M. Olivier Volery
- M. et Mme Jean-Jacques Vollbrecht
- M. Eduard von Euw
- M. l'Abbé Peter von Felten
- Mme Caroline von Hurter
- Mme Caryl Dicken von Oetinger
Achtari
- Baron et Baronne Simon
von Oppenheim
- M. Heinrich von Roten
- Comtesse Jasmine von Spee
- M. Felix von Sury
- M. Josef Vorlanthen
- M. Paul Vörös
- M. et Mme Thomas Vorwerk
- M. Bruno Vuillemin-Pagès
- M. Régis Vuistiner
- M. Oswald Walker-Fuchs
- Mme Heidi Wanger
- Mme Odette Wantz
- M. Wolfgang Wenger
- Mme Elizabeth Wettstein
- Mme Catherine Whibley
- M. Hans Widmer
- Mme Susan Widmer
- Mme Elisabeth Maria Wiget
- M. Antoine Wildhaber
- Mme Thérèse Wimmer
- Mme Wilhelmina Wurlod
- Mme Marietta Wydler
- Mme Christiane Yerly
- M. Guy Yerly
- M. et Mme Alexandre Zanetta
- Mme Mariangela Zanetti
- M. Onorato Zanini
- Comte Emanuele Zanon di Valgiurata
- M. Mario Zanzi
- Mme Marta Zardi
- M. Michel Zen Ruffinen
- M. et Mme Thierry Zen Ruffinen
- Mme Wanda Zen Ruffinen
- Mme Marie-Madeleine Zenhausen
- M. Jean-Pascal Zenklusen
- M. Hervé Zermatten
- Dr Tildi Zinsstag-Jossen
- Mme Marie-Claire Zuber
- M. Fabio Zueger
- M. et Mme Hans Züger-Hegner Hans
- M. Robert Zurcher
- M. Roberto Zumühle

Institutionnels

- Abbaye Cistercienne de la Fille-Dieu
- Association Monégasque de l'Ordre de Malte
- Chartreuse de la Valsainte, Cerniat
- Ecole professionnelle commerciale, Fribourg
- Etude de notaires de Boccard et Rusca
- Fédération Genevoise de Coopération
- Fondation BVA
- Fondation Don Galliciotti
- Fondation Dubois-Barbier Spaenhoven
- Fondation Lord Michelham of Hellinghy
- Fondation NAK Humanitas
- Fondation Notre Dame de la Nativité
- Fondation Peerke Donders
- Fondation Souffle de Vie
- Kath. Pfarramt St. Josef, Winterthur
- Kath. Pfarramt, Celerina
- Kath. Pfarramt, Cham
- Kath. Pfarramt, Vilters
- L'Ange de l'Eternel
- Monastère des Capucines Montorge
- Paroisse Catholique, Saignelégier
- Pfarrei St Apollonia, Alpthal
- Rectorat de Bourguillon
- Savoye Installations Sanitaires

**La lèpre est une maladie négligée
mais guérissable.**

Avec vos dons, vous améliorez la qualité de vie de ceux qui en sont atteints, et vous contribuez à la faire disparaître :

merci !



CCP : 12-13717-1

IBAN : CH 16 0900 0000 1201 3717 1

Fondation CIOMAL de l'Ordre de Malte

3 Place Edouard-Claparède

1205 Genève, Suisse

info@ciomal.org

+ 41 22 733 22 52